



L'autocar, acteur essentiel d'un tourisme durable.

1 Chiffres clés du tourisme en autocar

- **49% des Français utilisent l'autocar** pour leurs déplacements occasionnels en France (loisirs, vacances et **28%** pour des trajets entre la France et l'étranger.
Source : sondage OpinionWay pour la FNTV, octobre 2021.
- **30%** de pertes de chiffre d'affaires pour les entreprises exerçant des activités de transport touristique et occasionnel en 2022 par rapport à l'avant Covid.
Source : Baromètre FNTV, de janvier à décembre 2022
- **4 970 conducteurs de tourisme**, soit **6%** des 81 600 conducteurs de transport routier de voyageurs.
Source : Rapport OPTL 2022.
- Dans **85%** des voyages en autocars touristiques, la clientèle est senior ou junior **59%** concernent des voyages pour des entreprises (événements, voyages d'affaire, séminaires, comités d'entreprise).
- **50%** pour des voyages de touristes nationaux et internationaux.
- **41%** pour des voyages en familles.
Source : Rapport OPTL 2022

3 L'accès des autocars aux ZFE mobilité

La FNTV participe au comité de concertation nationale mise en place par l'Etat afin d'harmoniser les règles des différentes zones à faibles émissions (ZFE) qui seront instaurées dans plusieurs agglomérations d'ici 2024. Les FNTV régionales sensibilisent les métropoles et agglomérations à l'importance de ne pas interdire des

2 Des partenariats avec des sites touristiques pour améliorer l'accueil

Afin de favoriser le développement du tourisme de groupe et d'améliorer la qualité de l'accueil réservé aux conducteurs d'autocars de tourisme qui amènent les groupes de visiteurs jusqu'aux sites touristiques, la FNTV propose des partenariats avec les sites touristiques français.

En contrepartie d'un référencement en ligne sur le site www.fntv.fr, les sites touristiques sont invités à proposer un accueil spécifique aux conducteurs d'autocars : accueil café, parking autocar, réductions sur la restauration, l'hébergement, entrée offerte...

Liste des partenaires : [CLIQUEZ ICI](#)



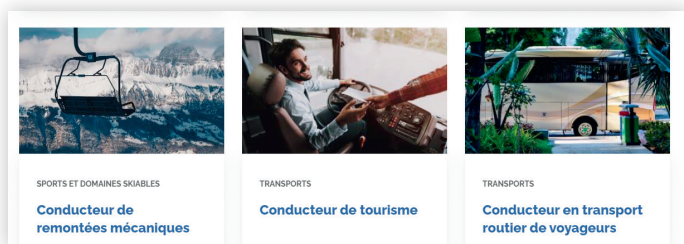
centres-villes les autocars de tourisme compte tenu de leur caractère vertueux (transport collectif). Elle plaide pour ne pas interdire les autocars diesel (Crit'Air 2) tant que des motorisations alternatives et matures pour les autocars ne seront pas développées telles que définies dans le cadre de la feuille de route de décarbonation des véhicules lourds de transport routier de voyageur.

4 Un partenariat avec l'appli BusPark Europe pour le stationnement des autocars de tourisme

Afin de permettre aux transporteurs de préparer les devis et les feuilles de route conducteurs, la FNTV a recensé les lieux de dépose-reprise voyageurs et de stationnement pour les autocars de tourisme dans les principaux sites touristiques et villes françaises. La FNTV s'est associée à l'application de stationnement Buspark Europe pour fusionner ses informations et développer de nouvelles fonctionnalités. La digitalisation des informations de parking et dépose-reprises autocars permet de disposer de données actualisées, modifiables en temps réel par les conducteurs sur le terrain.

En savoir plus : [CLIQUEZ ICI](#)

6 Une campagne de communication sur les métiers du tourisme dans le cadre de « Destination France »



La FNTV a été associée à la campagne de communication de l'Etat, dans le cadre du plan « Destination France », qui s'étalera en plusieurs vagues jusqu'à fin 2023.

L'objectif de cette campagne est de promouvoir les carrières du tourisme qui offrent de nombreuses perspectives de formation, de progression et de mobilité.

Le témoignage de Patrice, conducteur de car tourisme, a permis d'enrichir le site d'emploi et d'orientation HelloWork, avec un relai de l'article sur monemploi tourisme, plateforme avec laquelle la FNTV a collaboré pour y intégrer les métiers de conducteur de transport routier de voyageurs et conducteur de tourisme.

Par ailleurs, afin de répondre à l'urgence de la pénurie de conducteurs, la FNTV a participé activement à la mise en place de la plateforme monemploi tourisme.fr, dont la création a été coordonnée par l'Institut français du Tourisme (IFT).

En savoir plus : [CLIQUEZ ICI](#)

5 Des fiches pays pour les voyages à l'étranger

Pour aider les autocaristes à planifier leurs voyages au-delà des frontières françaises, la FNTV a élaboré des fiches pays recensant : les documents nécessaires pour le conducteur, les passagers, le véhicule, les zones à faibles émissions, les équipements à avoir à bord de l'autocar, les autorisations, le poids et les dimensions autorisés, les assurances obligatoires, les limitations de vitesse, les péages, les taxes et les démarches pour la déclaration et la récupération de la TVA.



En savoir plus : [CLIQUEZ ICI](#)

7 Partenaire du salon IFTM Top Résa, la FNTV anime le « village des autocaristes »

Le « village des autocaristes » FNTV est un espace dédié au networking pour les professionnels des voyages de groupes en France et en Europe. En 2022, le village a accueilli la FNTV, 5 autocaristes et 3 constructeurs d'autocars. Un podcast « comment profiter de l'opportunité des Jeux Olympiques et Paralympiques pour valoriser concrètement le tourisme à Paris et sa région ? » a été enregistré sur le stand de la Destination France, au comptoir Escapade.



8 La FNTV, membre actif des instances nationales du tourisme :

La FNTV représente la profession au sein des instances du tourisme pour que l'autocar soit reconnu comme maillon essentiel de l'économie touristique :

- Comité de Filière Tourisme (CFT) de l'Etat,
- Confédération des Acteurs du Tourisme (CAT), dont la FNTV est membre fondateur,
- Groupe « Destination France » du MEDEF.